



Communiqué de presse commun du 14 novembre 2014

EMBA: 14. novembre 2014 (16h30)

L'agglomération de Bâle prévoit les développements futurs de l'offre pour le RER trinational de Bâle à l'horizon 2030

Les sept autorités organisatrices de transport - AOT (Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Soleure, Jura, Land Bade-Wurtemberg et la Région Alsace) du RER trinational de Bâle se sont mises d'accord sur le développement de son offre d'ici 2030. Ce développement a été défini, sous la direction du « Projet d'agglomération de Bâle », dans le cadre d'un processus commun.

La réussite de ce développement et de la mise en œuvre du futur RER trinational de Bâle transfrontalier nécessitait en effet un projet commun avec une volonté collective de tous les partenaires impliqués. L'objectif était d'élaborer une offre à moyen et à long terme (2025 et 2030) ainsi qu'une première évaluation de la faisabilité.

L'étude montre qu'un système RER coordonné avec Bâle comme noyau central est bien réalisable à l'horizon 2030. Le projet prévoit de relier les sept branches du RER par une ligne diamétrale (noyau central Y ou « Herzstück ».) d'ici 2030. Il sera ainsi possible à l'avenir de voyager d'un canton à l'autre ou d'un pays à l'autre, sans correspondance. Par ailleurs, le projet prévoit de proposer sur la branche externe du RER une fréquence des trains de 30 minutes, qui pourrait se densifier à 15 minutes grâce à une desserte de différentes lignes dans la partie centrale de l'agglomération (à partir de Liestal, Lörrach, Aesch, Euroairport), cf. graphique 1.

Le « Herzstück » rendrait alors possible la liaison transversale des sept branches du RER trinational de Bâle. L'objectif est de relier chaque vallée suisse à la France et à l'Allemagne sans aucune correspondance. Une variante du projet modifie la liaison transversale au niveau du « Herzstück » (graphique 2). Suite à des études ultérieures, ces deux variantes pourraient être optimisées et mises en œuvre.

Une coopération stratégique trinationale

Le RER trinational de Bâle traverse la région nord-ouest de la Suisse (Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Soleure et Jura), le Bade-Wurtemberg (Hochrhein, Oberrhein et Wiesental, ainsi que le Gartenbahn), le périmètre d'étude s'étendant en Alsace jusqu'à Mulhouse. Le RER trinational de Bâle couvre ainsi trois systèmes ferroviaires distincts et est géré par plusieurs autorités organisatrices de transport, compétentes en matière de transport ferroviaire régional de voyageurs (graphique 3).

En plus des sept AOT, la NVBW (Nahverkehrsgesellschaft Baden-Württemberg) ainsi que d'autres membres issus de l'association Agglomération de Bâle ont pris part au processus (Arrondissement de Lörrach, Regionalverband Hochrhein-Bodensee (RVHB), Ville de Saint-Louis). Le projet, sous la direction de l'agglomération de Bâle, est appelé à se poursuivre afin d'affiner encore le concept, mais aussi pour coordonner les étapes concrètes de mise en œuvre et en assurer le suivi.

Contact: Dr. Patrick Leypoldt, chef du bureau du projet d'agglomération de Bâle
Tél.: +41 61 926 90 51, E-Mail: patrick.leypoldt@agglobasel.org